PROVINCE DE LIEGE ARRONDISSEMENT DE VERVIERS COMMUNE DE DISON rue Albert 1er, 66

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2021

Présents:

Mme V.BONNI, Bourgmestre-présidente;

M. S.MULLENDER, Mme S.WILLOT, Echevins;

M. R.DECERF, Président du CPAS.

Mme M.RIGAUX-ELOYE, Directrice générale.

Excusés:

Mme P. GARDIER et M. J-M. DELAVAL, Echevins.

OBJET: Conseil communal - Fixation de l'ordre du jour

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Considérant que la situation des affaires communales requiert la convocation du Conseil communal;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ARRETE

le Conseil communal est convoqué pour la première fois à une séance qui se tiendra en la <u>salle de spectacles sur le site du Tremplin</u>, rue du Moulin 30A, à Dison, <u>le lundi 20 septembre 2021 à 20 heures</u>.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1. Correspondance et communications
- 2. Convention de mise à disposition de logements entre la Commune et le CPAS de Dison
- 3. Cultes: Fabrique d'Eglise Saint Jean-Baptiste des Surdents Budget 2022 Avis
- 4. Energie : Renouvellement du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité Appel à candidatures
- 5. Energie: Renouvellement du gestionnaire de réseau de distribution de gaz Appel à candidatures
- 6. Enseignement : Adoption du règlement relatif aux évaluations du personnel enseignant
- 7. Enseignement : Mise en place des pôles territoriaux pour l'enseignement ordinaire Adhésion au pôle territorial WBE 5 FASE 2350 VERVIERS
- 8. Enseignement: Statut des Directeurs Lettres de mission Adoption
- 9. Finances : Exonération de la taxe relative à la délivrance de permis de conduire, de carte d'identité et de déclaration de changement de domicile dans le cadre des inondations de juillet 2021
- 10. Informatique : Adhésion à la Centrale d'achat de fournitures et de services administratifs et informatiques de la CILE
- 11. Intercommunales : Assemblées générales ENODIA 30 septembre 2021
- 12. Intercommunales : Assemblées générales IMIO 28 septembre 2021
- 13. Marché de services avec un coordinateur sécurité-santé, projet-réalisation, pour les voiries et les bâtiments de la commune de Dison et de la RCA pour 2022 Fixation des conditions et du mode de passation Approbation
- 14. Patrimoine privé communal : Emprise de terrain à front du chemin de la Coutare Incorporation dans le domaine public communal Décision
- 15. Patrimoine public communal : Lotissement LE TOMBEUX-NEUVILLE Mise à disposition d'une partie de terrain à titre gratuit Contrat de commodat Décision et adoption
- 16. Personnel communal : Allocation de fin d'année Statut pécuniaire Modification
- 17. Personnel communal : Grades légaux Conditions d'examen Modification
- 18. Police : Règlement communal complémentaire à la police de la circulation routière Modification Création d'une zone de stationnement réservée aux handicapés Rue Albert Ier
- 19. Police : Règlement communal complémentaire à la police de la circulation routière Modification Création d'une zone de stationnement réservée aux handicapés Rue des Franchimontois
- 20. Proposition du groupe politique Vivre Dison relative à un projet de sécurisation de la rue d'Andrimont

- Proposition du groupe politique Vivre Dison relative à la rediffusion sur le web des séances du Conseil communal de Dison
- 22. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28 juin 2021 Approbation

HUIS-CLOS

- 23. Autorisation d'ester en justice : Patrimoine locatif Maison sise rue des Franchimontois, 71
- 24. Intercommunales et associations : Désignation des représentants au Conseil d'administration et aux assemblées générales A.s.b.l. Agence de Développement local de Dison
- Personnel communal : Convention de mise à disposition d'un étudiant sur base de l'article 144bis de la Nouvelle Loi communale – CPAS
- 26. Personnel enseignant : Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles Ratification
- 27. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 01.09.2021 à l'école Luc Hommel et de Mont- Ratification
- 28. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école du Centre et de Renoupré Ratification
- 29. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école de Fonds-de-Loup Ratification
- 30. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école de Fonds-de-Loup Ratification
- 31. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école de Fonds-de-Loup Ratification
- 32. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école du Husquet, de Wesny et de Renoupré-Ratification
- 33. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école du Husquet et de Wesny Ratification
- 34. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école de Neufmoulin Ratification
- 35. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école de Neufmoulin Ratification
- 36. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école Heureuse Ratification
- 37. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école Luc Hommel Ratification
- 38. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école Luc Hommel et de Mont Ratification
- 39. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 01.09.2021 à l'école Luc Hommel, Mont et Heureuse Ratification
- 40. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse spéciale d'éducation physique à partir du 01.09.2021 à l'école de Mont Ratification
- Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 01.09.2021 à l'école de Renoupré – Ratification
- 42. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 01.09.2021 à l'école de Wesny Ratification

Par le Collège,

La Secrétaire,

(s)M.RIGAUX-ELOYE

La Présidente,

(s)V.BONNI

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,

M.RIGAUX-ELOYE

Pour la Bourgmestre absente,

S.WILLOT